

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, tenue ce 14 décembre 2021 à 19h30 sont présents(es) les conseillers(ères) suivants(es)

Audrey Blondin-Lebel (siège 1)
Danielle Joly (siège 2)
Gilles Dion (siège 3)

Marc Champagne (siège 4)
Mélanie Lampron (siège 5)
André Benoît (siège 6)

formant le quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le maire Luc Diotte, Madame Lyz Beaulieu, directrice générale et greffière trésorière est aussi présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue à 19h30.

ASSERMENTATION DES ÉLUS

Madame Lyz Beaulieu à titre de présidente d'élection procède à l'assermentation des nouveaux soit :

Madame Danielle Joly (siège 2)
Monsieur Gilles Dion (siège 3)

Madame Beaulieu félicite les nouveaux élus et leur souhaite un bon mandat de 4 ans. Le conseil est légalement constitué.

VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur le maire procède à la vérification et à la conformité du quorum et débute la séance.

4016-21-12-56 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marc Champagne,
ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR L'ORDRE DU JOUR PRÉSENTÉ

Monsieur le maire déclare la période de questions portant uniquement sur l'ordre du jour présentement ouverte.

LÉGISLATIF

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 05 OCTOBRE 2021

4017-21-12-57 Chaque membre du conseil ayant reçu copie du procès-verbal, la directrice-générale est dispensée d'en faire lecture.

IL EST PROPOSÉ par le Maire Luc Diotte

ET RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de l'assemblée régulière du 05 octobre 2021 du conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4018-21-12-58 NOMINATION DU MAIRE-SUPPLÉANT

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Audrey Blondin-Lebel

ET RÉSOLU de procéder à la nomination du conseiller André Benoît à titre de maire-suppléant de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

4019-21-12-59 ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER AU 30 NOVEMBRE 2021

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danielle Joly

ET RÉSOLU QUE les comptes à payer pour le mois de novembre 2021 provenant de la liste sélective des chèques pour les postes : de l'Administration pour un montant de **5 453,51\$** ; du Centre communautaire pour un montant de **1 966,35\$** ; de la Voirie et Travaux publics pour un montant de **37 887,32\$** ; pour les Loisirs et Culture pour un montant de **1 144,90\$** ; ainsi que l'Urbanisme et Environnement pour un montant de **4 235,01\$** totalisant grand total de **50 687,09\$** soient acceptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4020-21-12-60 ACCEPTATION DES PAIEMENTS ACCES D, DU 30 NOVEMBRE 2021

IL EST PROPOSÉ par le conseiller André Benoît

ET RÉSOLU QUE les comptes à payer pour les fournisseurs provenant de la liste suggérée des paiements totalisant la somme de **103 373,67\$** portant les numéros de factures C2100791 à C2100837 ainsi que L2100195 à L2100207 soient acceptés ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4021-21-12-61 REGISTRE DES SALAIRES VERSÉS DU 1^{er} AU 30 NOVEMBRE 2021

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gilles Dion

ET RÉSOLU d'approuver le registre des salaires à être entérinés du 1^{er} au 30 novembre 2021 totalisant la somme de **33 281,52\$**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4022-21-12-62 ACHAT D'UNE CAMÉRA DE TYPE HIBOU – BÉLANGER ÉLECTRONIQUE

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Audrey Blondin-Lebel

ET RÉSOLU de procéder à l'achat d'une caméra de type hibou au montant de 1 499\$ plus taxes, afin de permettre d'effectuer des rencontres en vidéoconférence de meilleure qualité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4023-21-12-63 FORMATION SUR UN COMPORTEMENT ÉTHIQUE

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danielle Joly

ET RÉSOLU de mandater la directrice-générale d'organiser la formation sur le comportement éthique. La dite formation est obligatoire pour tous les élus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4024-21-12-64 BUREAUTECH – CONTRAT PHOTOCOPIEUR

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gilles Dion

ET RÉSOLU de procéder au changement du photocopieur pour un Konica-Minolta C360i pour un coût de 160\$/mois avec un ajout de l'option plieuse à 14\$/mois. Ce photocopieur est plus performant que celui que nous possédons et nous pourrions aussi faire de l'impression couleur. Le nouveau fournisseur est Bureautech Laurentides inc. rachète la fin de contrat avec la firme Impimerie Papineauville inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4025-21-12-65 RAPPORT D'AUDIT DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC

ATTENDU QUE la vice-présidente à la vérification de la Commission Municipale du Québec a déposé les rapports d'audit de conformité avec l'adoption des prévisions budgétaires et l'adoption du programme triennal en immobilisations pour l'année 2021;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles a reçu un avis de non-conformité sur les critères d'évaluation en regard de l'adoption des prévisions budgétaires et le programme triennal en immobilisations pour l'année 2021;

ATTENDU QUE lors de la séance extraordinaire du 20 décembre 2020 pour l'adoption des prévisions budgétaires et du programme triennal en immobilisations, différents points avaient été inscrits et traités à l'ordre du jour, contrairement au processus de fonctionnement lors de la dite-séance;

IL EST PROPOSÉ par Danielle Joly

ET RÉSOLU d'aviser la vice-présidente à la vérification de la Commission Municipale du Québec que nous prenons bonne note des recommandations et corrigerons la situation lors du dépôt des prévisions budgétaires 2022 et du plan triennal en immobilisation 2022 de la séance extraordinaire que se tiendra le 21 décembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESSOURCES HUMAINES

4026-21-12-66 DÉMISSION DE LA CONCIERGE

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Audrey Blondin-Lebel

ET RÉSOLU d'accepter la démission de Madame Leelo Dufour qui a expliqué que depuis son retour en classe elle ne pouvait plus concilier travail-étude et que sa priorité était de se concentrer sur ses études. Nous lui souhaitons la meilleure des chances et la remercions pour le travail qu'elle a effectué pour la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4027-21-12-67 ENGAGEMENT D'UN CONCIERGE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller André Benoît

ET RÉSOLU de procéder à l'engagement de Monsieur Denis Boismenu qui compte plusieurs années d'expérience pour combler poste de concierge selon les normes et conditions applicables à la convention collective.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

URBANISME, HYGIÈNE ET ENVIRONNEMENT

4028-21-12-68 AFFICHAGE AU POSTE D'INSPECTEUR EN URBANISME

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gilles Dion

ET RÉSOLU de procéder à l'affichage simultanément à l'interne et à l'externe afin de combler le poste à temps plein d'inspecteur en urbanisme. Ce poste est soumis aux conditions de la convention collective.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4029-21-12-69 AUTORISATION DE SIGNATURE POUR TOUS DOCUMENTS DU SERVICE D'URBANISME

IL EST PROPOSÉ par conseiller Gilles Dion

ET RÉSOLU d'autoriser la directrice-générale-greffière-trésorière à signer tous documents du service d'urbanisme afin que la municipalité puisse donner un service adéquat aux contribuables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4030-21-12-70 AVIS DE MOTION – CESSION DE TERRAIN POUR FINS DE PARC OU TERRAIN DE JEUX

IL EST PROPOSÉ par le conseiller André Benoît

ET RÉSOLU de présenter aux membres du CCU un projet de règlement afin qu'un ajout soit inséré au règlement de lotissement concernant une cession d'une superficie de terrain pour tout projet d'opération cadastrale d'au moins 5 terrains.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VOIRIE ET TRAVAUX PUBLICS

4031-21-12-71 CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DU CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danielle Joly

ET RÉSOLU d'accepter l'offre du Centre de service scolaire pour le déneigement pour un montant de 1 162,00\$ afin de permettre aux autobus scolaires d'utiliser le stationnement municipal pour l'année 2021=2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4032-21-12-72 DÉMISSION D'UN CHAUFFEUR-OPÉRATEUR

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gilles Dion

ET RÉSOLU d'accepter la démission de Monsieur Mario Saumure qui a décidé d'accepter un emploi dans une entreprise familiale. Nous lui souhaitons la meilleure des chances et le remercions pour le travail qu'il a effectué pour la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4033-21-12-73 ENGAGEMENT D'UN CHAUFFEUR-OPÉRATEUR

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marc Champagne

ET RÉSOLU de procéder à l'engagement de Monsieur Gilles Diotte qui compte plusieurs années d'expérience pour combler le poste de chauffeur-opérateur selon les normes et conditions applicables à la convention collective.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4034-21-12-74 CONTRAT DE DÉBROUSSAILLAGE

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danielle Joly

ET RÉSOLU d'octroyer un contrat de débroussaillage à la firme Boldex afin de procéder au nettoyage des certains chemins municipaux. La machinerie utilisée sera une pelle Komatsu PC138-2018 avec tête de 36 pc. Le taux horaire est de 160\$/heure plus le fardier. Le montant octroyé est d'environ 10 000\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4035-21-12-75 AUTORISATION DE SIGNATURE – CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE – CHEMIN DIOTTE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller André Benoît

ET RÉSOLU que suite à l'obtention d'une aide financière octroyée par le Ministère des Transports du Québec pour le Chemin Diotte au montant de 1 366 217\$ le conseil municipal autorise le Maire Luc Diotte et la Directrice-générale Lyz Beaulieu à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles tous documents inhérents à ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4036-21-12-76 AUTORISATION DE SIGNATURE – CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE – CHEMIN KIAMIKA

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marc Champagne

ET RÉSOLU que suite à l'obtention d'une aide financière octroyée par le Ministère des Transports du Québec pour le Chemin Kiamika au montant de 696 091\$ le conseil municipal autorise le Maire Luc Diotte et la Directrice-générale Lyz Beaulieu à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles tous documents inhérents à ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4037-21-12-77 AUTORISATION DE SIGNATURE – CONVENTION D’AIDE FINANCIÈRE – CHEMIN TOUR-DU-LAC

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danielle Joly

ET RÉSOLU que suite à l’obtention d’une aide financière octroyé par le Ministère des Transports du Québec pour le Chemin Tour-du-Lac au montant de 1 782 648\$ le conseil municipal autorise le Maire Luc Diotte et la Directrice-générale Lyz Beaulieu à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles tous documents inhérents à ce dossier.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

LOISIRS ET CULTURE

VARIA ET DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

4038-21-12-78 LEVÉE OU AJOURNEMENT DE L’ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danielle Joly

ET RÉSOLU qu’étant donné que l’ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 21h00.

Luc Diotte
Maire

Lyz Beaulieu
Directrice générale

Je, Luc Diotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Luc Diotte
Maire

Je, Lyz Beaulieu, greffière-trésorière, certifie par les présentes, que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

Lyz Beaulieu
Greffière-trésorière